

## TÉLÉPHONE PORTABLE ET RELATION AMOUREUSE : LES SMS, DES MESSAGES VRAIMENT DÉSINCARNÉS ?

Corinne Martin

Dilecta | « Corps »

2007/2 n° 3 | pages 105 à 110

ISSN 1954-1228

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-corps-dilecta-2007-2-page-105.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Corinne Martin, « Téléphone portable et relation amoureuse : les SMS, des messages vraiment désincarnés ? », *Corps* 2007/2 (n° 3), p. 105-110.  
DOI 10.3917/corp.003.0105  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Dilecta.  
© Dilecta. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# (DÉCOUVRIR)

## TÉLÉPHONE PORTABLE ET RELATION AMOUREUSE : LES SMS, DES MESSAGES VRAIMENT DÉSINCARNÉS ?

*Corinne Martin*

*Centre de recherche sur les médiations (EA 3476)*

*Université Paul Verlaine-Metz*

LE TÉLÉPHONE PORTABLE a envahi notre quotidien avec plus de 80 % de la population française équipée en décembre 2006<sup>1</sup> et un taux avoisinant les 97 % chez les 18-24 ans (Bigot, 2006). Dans ce contexte, plus de 15,8 milliards de SMS (*Short Messaging Service*) ont été échangés sur l'année 2006<sup>2</sup>, leur nombre ne cesse de croître depuis les accords techniques d'interopérabilité en 1999. Le succès des SMS n'avait absolument pas été prévu par les opérateurs (Martin, 2004), tous s'accordant à reconnaître leur dimension technique archaïque. Ajoutons à cela la limitation de ces messages à 160 caractères, la difficulté à les taper sur un petit clavier, et l'on comprend le peu d'enthousiasme des experts économiques chargés de prédire l'évolution des usages. Mais c'était sans compter sur la créativité des jeunes. En effet, ce sont eux qui ont « inventé » (de Certeau, 1990) ce nouveau mode de communication, à mi-chemin entre l'écrit et l'oral. Tous les jeunes en envoient – 97 % des 12-17 ans et 92 % des 18-24 ans (Bigot, 2006) – mais leur usage s'est dorénavant étendu à d'autres tranches d'âge : 65 % de l'ensemble des possesseurs de mobile en envoient régulièrement (Bigot, 2006).

Si les SMS relèvent d'un mode « connecté » d'entretien du lien social avec les proches par le maintien d'une présence en continu (Licoppe, 2002), les différents motifs d'usage du SMS sont désormais bien identifiés et peuvent être résumés en cinq points (Rivière, 2002). Le premier réside dans la volonté d'éviter une conversation téléphonique : gagner du temps, faire des économies, maintenir un lien en toute circonstance. Le second répond au souci de ne pas déranger, tant son environnement que celui de l'autre, favorisant ainsi la confidentialité, notamment dans les lieux publics. Le troisième permet de continuer à communiquer lorsqu'une conversation est impossible ou difficile, en raison d'une situation sociale contrainte, comme les cours par exemple. Le quatrième favorise l'extériorisation

des émotions dès lors qu'il répond à « un besoin impulsif d'exprimer et faire partager ses émotions au moment où elles sont ressenties, sans vouloir ou pouvoir les exprimer à l'autre oralement » (Rivière, 2002 : 159). Enfin, envoyer des SMS permet de passer le temps, de se distraire : le mode d'appropriation ludique est effectivement une constante.

Ces différents motifs d'usage permettent de montrer combien les SMS participent d'une double stratégie d'extériorisation / retrait de l'intimité, ce qui a d'ailleurs pu être confirmé ultérieurement dans le cadre d'une étude comparative France / Japon (Rivière, 2005). Notre objectif vise à ré-explore cette hypothèse heuristique, mais en y intégrant la dimension corporelle<sup>3</sup>, afin de mettre en évidence les diverses tensions entre engagement et désengagement corporel. En effet, si les SMS peuvent aisément être qualifiés de messages désincarnés – même la voix disparaissant dans cette communication à distance – il nous est apparu toutefois intéressant de mettre à jour les différentes tactiques utilisées par les usagers pour, si ce n'est faire resurgir le corps en tant que tel dans cette interaction, du moins susciter sa présence, voire compenser ou pallier son absence. L'enquête qualitative est constituée d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de jeunes couples d'étudiants<sup>4</sup>, dans le but d'appréhender la représentation qu'ils se font du rôle des SMS dans l'entretien de leur relation amoureuse. Aussi cet échantillon est-il très spécifique et ne saurait prétendre à aucune représentativité, le corps ayant bien évidemment une place de choix dans le cadre d'une telle relation amoureuse. Dans une première partie, nous montrerons comment l'écran vient s'interposer dans cette relation, traduisant un certain désengagement corporel. Une seconde section permettra de mettre en évidence les différentes tactiques visant à faire resurgir le corps dans ces interactions à distance.

## SMS ET ÉCRAN TAMPON : DU DÉSENGAGEMENT CORPOREL

Carole-Anne Rivière évoque ce « désengagement corporel absolu (puisque même la voix disparaît) dans le rapport à l'autre » (Rivière, 2002 : 166). De la même façon, Catherine Lejealle parle du SMS comme du « message le plus désincarné qui soit, où ne figurent ni la voix, ni l'écriture de l'émetteur » (Lejealle, 2006 : 385). En analysant différents moments où ces jeunes disent préférer envoyer des SMS plutôt qu'appeler, nous voulons montrer combien ces messages opèrent une mise à distance corporelle et favorisent effectivement un moindre engagement dans la relation, laissant ouverte la possibilité d'un retrait, permettant ainsi de protéger la face, au sens que lui donne Erving Goffman (1996). Commençons par la naissance de la relation amoureuse. Charles<sup>5</sup> explique comment il a envoyé un SMS à Justine pour lui fixer une sorte de premier rendez-vous amoureux, mais sans en avoir l'air vraiment : « *Je savais que si je lui téléphonais ce serait trop flagrant. Je me serais trahi, j'aurais dit quelque chose qui m'aurait trahi, ou ma voix aurait tremblé, etc. ... Et je voulais pas l'appeler.* » Charles opère une véritable mise à distance de son corps qu'il sait ne pouvoir contrôler. Le SMS devient alors un « *passé-partout* », message neutre, comme désaffecté. Il permet à Charles de fixer ce rendez-vous, « *mais sans avoir l'air de s'y attacher, quoi, sans s'engager* » et la possibilité du retrait reste ouverte.

Si tous les enquêtés n'ont pas évoqué spontanément les SMS dans la naissance de la relation amoureuse, en revanche, tous ont reconnu leur rôle important dans les disputes. De façon très nette, le SMS est décrit comme permettant de « *se lâcher* », d'exprimer son agressivité, « *dire des choses méchantes* », « *charger l'autre* ». « *Les "gros trucs", ça part dans les messages* », précise Marie (on comprend dès lors que son copain n'aime pas trop les SMS...). Le SMS facilite cette extériorisation des émotions, comme s'il faisait voler en éclats

les barrières sociales, mais sans que cela prêle véritablement à conséquence. Marie précise : « Je préfère "péter mon câble" par SMS, au moins y'a pas de grosses répercussions. » Magali ne dit pas autre chose : « c'est peut-être plus lâche mais c'est moins risqué. Et puis le SMS il atténue, il fait un peu "tampon" entre les deux. » Effectivement le SMS, via l'écran, joue le rôle de tampon et marque en ce sens un certain désengagement corporel en comparaison du face à face et de ses normes sociales. Par conséquent, la culpabilité ressentie demeure moindre : si certains reconnaissent que « c'est lâche », de tels messages trouvent leur justification par le bénéfice procuré, lequel permet d'éviter « la prise de tête au téléphone », car « ça calme la dispute ». De la même façon, le SMS permet aussi « d'avouer moins platement ses torts », « de s'excuser plus facilement ». En résumé, il permet d'éviter la confrontation directe (Desjeux, 2005), voire de dépasser le conflit, tout en ne perdant pas la face.

À travers ces différentes situations, apparaît clairement le rôle que jouent ces échanges à distance : ils réparent / préparent les interactions en face à face. Dominique Pasquier (2005) avait noté combien les communications à distance (y compris par les messageries électroniques / instantanées) et les interactions en présence se complètent parfaitement, les premières permettant de réguler les surcharges émotionnelles potentiellement dangereuses dans la rencontre réelle. Et cette distanciation trouve son inscription dans un incontestable désengagement corporel. Mais il convient dorénavant de montrer comment se jouent en réalité de véritables tensions entre désengagement et engagement corporel, au travers de tactiques permettant de faire resurgir le corps dans les SMS.

## LE RETOUR DU CORPS DANS LES SMS ?

Dans ces communications que l'on qualifie hâtivement de virtuelles, osons parler du retour du corps comme du retour du refoulé. En effet, il faut bien admettre que les discours alarmistes dénonçant une telle virtualité, évoquant – entre autres – les risques de perte des repères, de repli identitaire dans le pur fantasme, de tels discours nous paraissent souvent excessifs. D'une part, les jeunes font preuve d'une étonnante réflexivité (Pasquier, 2005) et se révèlent tout à fait capables de distinguer, voire hiérarchiser, interactions à distance et en face à face. D'autre part, il convient de contester quelque peu la conception communément admise du virtuel. « Le virtuel, c'est physique ! », lance non sans une certaine dose de provocation Jean-Pierre Warnier<sup>6</sup>, dès lors « qu'il s'agit toujours d'inscrire l'usage des technologies dans nos habitudes corporelles. [...] Virtuel, immatériel, imaginaire dans les NTC [nouvelles technologies de la communication], tout cela s'adresse au corps, aux sens, aux affects. C'est physique ». En effet, force est de constater que l'envoi des SMS s'inscrit dans les routines corporelles des usagers<sup>7</sup>. Samantha, qui ne vit pas avec Florian, l'exprime très clairement : « C'est le soir avant d'aller me coucher, j'aime bien lui envoyer un SMS pour lui dire "bonne nuit". C'est un rituel : si je ne lui ai pas envoyé de message avant d'aller me coucher, je ne me sens pas bien. » L'effet ressenti est quasi physique... De la même façon, Justine dit envoyer systématiquement un SMS à Charles quand elle se réveille « parce que dès le réveil j'ai envie de lui dire des choses comme "j'aurais aimé me réveiller dans tes bras", des trucs comme ça quoi. [rires] ».

Il apparaît très clairement qu'à travers ces messages ritualisés, associés à un moment particulier de la journée (lever / coucher), émerge un langage érotique, où le corps resurgit, occupant une place centrale. C'est ainsi que Samantha, tout à fait consciente du rituel qui se joue, ajoute plus loin : « le soir quand je vais me coucher pour lui dire : "j'aimerais bien que tu sois là, j'ai envie de toi". Je ne me gêne pas non plus pour lui dire ce que je lui ferais s'il était là. » Le désir amoureux peut s'exprimer et s'extérioriser de façon spontanée, libéré de toute

contrainte (« je ne me gêne pas ») et prenant appui sur le corps : « j'ai envie de toi », « ce que je lui ferais ». Sébastien est tout aussi explicite lorsqu'il évoque les SMS que Magali lui envoie : « souvent avec moi elle utilise un vocabulaire très tendre [...] parfois, elle me dit aussi "je t'attendrai nue", voilà [rires]. C'est le genre de truc, quand tu regardes ton SMS et qu'il y a du monde autour, tu fais bien attention que personne ne regarde ! » L'évocation érotique suscite immanquablement le surgissement d'une forte émotion, laquelle traduit la création d'une véritable intimité corporelle à distance, dont les autres, étrangers à cette dualité mais potentiellement présents, doivent être exclus : en effet, il importe de veiller à ce qu'ils ne puissent regarder ce message afin de ne surtout pas pénétrer dans cette sphère intime, préservée.

Au risque de choquer les défenseurs de la langue et pourfendeurs du SMS<sup>8</sup>, osons la comparaison avec les échanges épistolaires<sup>9</sup> : il faut bien admettre que ces messages ont quelque chose d'une lettre amoureuse<sup>10</sup>. Si une caractéristique du SMS le situe à mi-chemin entre l'écrit et l'oral (Rivière, 2002), il est possible de déceler un véritable engagement, tout autant affectif que physique et corporel, dans l'acte de création de ces messages. C'est ainsi que Charles, faisant référence à sa formation en lettres modernes, explique qu'il « envoie toujours [les SMS] lorsque je suis assis, pas quand je suis debout, je sais pas pourquoi ! [rires] Ça doit être des restes des lettres modernes ça, on écrit toujours assis et jamais debout, quoi ». La comparaison avec une lettre écrite de sa main, requérant un acte corporel, est indéniable mais, plus encore, ces messages peuvent être conçus comme de véritables poèmes<sup>11</sup>. Pour Marc, « ça permet de faire quatre vers de huit pieds [...] ça me fait des mini-poèmes à chaque fois [...] c'est le mode écrit, le mode du poème, donc de mon côté comme j'écris des poèmes, ça me permet de retranscrire un peu quelque chose que je lui dirais pas forcément de vive voix, quoi. Un poème, on a du mal à le dire comme ça et puis faut l'improviser, sinon c'est pas pareil ». Si tous les jeunes n'ont pas évoqué la notion même de poème, il reste néanmoins possible de percevoir, pour tous, cette tension entre l'improvisation que favorisent ces SMS, mais aussi la réflexivité permise par le mode écrit. Et plus que de simples traces mnésiques, ces messages, ces « petits mots d'amour », remplissant une fonction identique à celle des lettres amoureuses, vont être conservés.

Nous avons montré combien le portable, objet personnel et personnalisé, fonctionne telle une extension corporelle et devient un véritable objet incorporé (Martin, 2007a). Il est possible d'ajouter que les SMS contribuent à cette incorporation, dès lors qu'ils constituent une trace écrite qui sera gardée avec soi, près de soi, dans une sorte de proximité corporelle. La grande majorité de ces jeunes a affirmé sauvegarder en mémoire certains messages venant de l'être aimé<sup>12</sup>, ceux qui « m'ont le plus touché » (l'émotion s'inscrit sur le corps) ou encore « les plus beaux » (la valeur esthétique traduit l'engagement amoureux). Ces messages « intimes », « secrets » seront lus et relus, à l'abri du regard des autres, remplissant une fonction de réassurance<sup>13</sup>. Justine l'exprime clairement : « disons que j'ai énormément besoin d'être rassurée sur le plan de la relation amoureuse et ça a tendance à le "gonfler". Donc, moi, relire ses SMS ça me permet de me rassurer, de me dire que tout va bien. » Ces messages deviennent aussi des traces temporellement situées et physiquement palpables : « c'est pour garder une trace, se dire "tiens, il est arrivé ça à ce moment-là !" ». (Charles). Par conséquent, ils permettent de revivre des émotions, physiquement bien réelles, pour se remémorer et construire le récit de sa vie<sup>14</sup>, une sorte de journal intime en somme.

Si les SMS tapés sur l'écran du téléphone portable peuvent être de prime abord considérés comme des messages désincarnés, les usagers rusent et mettent en œuvre diverses tactiques visant à faire resurgir le corps dans ces interactions à distance d'entretien et de

maintien du lien amoureux. L'envoi des messages s'inscrit de façon très nette dans les routines corporelles. L'engagement physique dans l'acte de création est indéniable. Le langage amoureux, voire érotique, poétique, est patent, qui fait la place belle au corps et autorise la comparaison avec les échanges épistolaires. Enfin, les SMS se muent en véritables traces écrites, conservées, incorporées, pour constituer le petit cinéma intérieur, fait d'images sensorielles, qui alimente le processus de subjectivation à l'œuvre dans l'invention de soi (Kaufmann, 2005), c'est-à-dire la construction identitaire.

1. Statistiques de l'Arcep, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, disponibles sur le site [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr), rubrique « Observatoires » puis « SIM (suivi des indicateurs mobiles) ».

2. *Ibid.*

3. Pour approfondir cette dimension du corps, voir notamment Andrieu, 2002 ; Bromberger & al., 2005 ; Ciosi-Houcke & Pierre, 2003.

4. L'échantillon est composé de dix jeunes étudiants (cinq couples, cohabitant ou non). Les entretiens ont été réalisés par Mickaël Kremer dans le cadre d'un mémoire de maîtrise « La Pratique du SMS au sein de couples d'étudiants », mémoire que nous avons co-dirigé et qu'il a soutenu en septembre 2004 au département information-communication de l'université Paul Verlaine-Metz. Qu'il soit ici vivement remercié pour nous avoir permis d'exploiter ces entretiens.

5. Pour respecter l'anonymat, tous les prénoms ont été modifiés.

6. *Le Nouvel Observateur*, juin-juillet 2006, hors-série n°63.

7. On pourra lire avec intérêt Jean-Claude Kaufmann, 2002, pour comprendre la place prise par de telles routines corporelles dans la relation amoureuse naissante.

8. Une chronique du *Figaro* (28/01/03) titrée « Le langage SMS ou la défaite de la pensée » où l'auteur, mobilisant le philosophe Alain, cherchait à démontrer que celui qui ne sait pas manier la langue ne sait pas penser, se désespérait de voir la langue « en voie d'extinction », parlait « d'anorexie intellectuelle », de « dialogues dignes de la guerre du feu » dans les SMS (Martin, 2004 : 313).

9. Évoquons par exemple les lettres amoureuses de Guillaume Apollinaire dans ses *Lettres à Lou* (Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1990), où le récit et les abréviations, voire le style oralisé, côtoient les poèmes.

10. Dominique Desjeux (2005 : 6) compare le SMS au *post it* en tant qu'objet convivial aux messages courts et à l'écriture rapide.

11. Carole-Anne Rivière (2002) évoque la notion de *haïku*, poème japonais composé de trois vers.

12. La mémoire est limitée, ce qui oblige, non sans difficulté, à devoir opérer des choix afin d'en supprimer quelques-uns.

13. Le portable peut être qualifié d'objet transitionnel (Jauréguiberry, 2003 ; Martin, 2004), condition première de son incorporation. Les consultations de l'écran et des messages pendant les temps dits « morts », transports, attente, etc., remplissent aussi ce rôle.

14. Une jeune étudiante de l'échantillon a même affirmé recopier ces messages dans un cahier, comme autant de souvenirs qu'elle peut consulter à loisir.

## BIBLIOGRAPHIE

Andrieu B. 2002, *La Nouvelle Philosophie du corps*, Paris, Érès (coll. « Philosophies »).

Bigot R. 2006, « La Diffusion des technologies de l'information dans la société française », dans *Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »*, Credoc, CGTI (Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) / Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), disponible sur le site [www.arcep.fr/](http://www.arcep.fr/)

- Bromberger C. & al. (éds.) 2005, *Un corps pour soi*, Paris, PUF.
- Certeau de M. 1990, *L'Invention du quotidien, Arts de faire*, t.1, Paris, Gallimard, (1<sup>re</sup> éd. 1998).
- Ciosi-Houcke L. & Pierre M. (éds.) 2003, *Le corps sens dessus dessous. Regards des sciences sociales sur le corps*, Paris, L'Harmattan.
- Desjeux D. 2005, « Usages et enjeux du SMS en Chine, en France et en Pologne », disponible sur le site [www.argonautes.fr/](http://www.argonautes.fr/)
- Goffman E. 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, t.1, trad. de l'anglais par Accardo A., Paris, Minuit (rééd : 1996).
- Goffman E. 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, t.2, trad. de l'anglais par Kihm A., Paris, Minuit, (rééd : 1996).
- Gripic (Groupe interdisciplinaire sur les processus d'information et de communication) 2005, *Le Téléphone mobile aujourd'hui : usages, représentations, comportements sociaux*, Contrat de recherche Celsa-Afom, disponible sur le site [www.afom.fr/](http://www.afom.fr/)
- Jauréguiberry F. 2003, *Les Branchés du portable*, Paris, PUF (coll. « Sociologie d'aujourd'hui »).
- Julien M.-P. & Warnier J.-P. (éds.) 1999, *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan.
- Kaufmann J.-C. 2002, *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, Paris, Armand Colin.
- Kaufmann J.-C. 2005, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- Lardellier P. 2006, *Le Pouce et la souris*, Paris, Fayard.
- Lejealle C. 2006, « Portable », dans Andrieu B. (éd.) *Dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions, pp. 385-387.
- Licoppe C. 2002, « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », dans *Réseaux « Mobiles »*, vol. 20, n° 112-113 : 171-210.
- Martin C. 2003, « Le Téléphone portable : machine à communiquer du secret ou instrument de contrôle social ? », dans *Communication & langages*, n° 136 : 92-105.
- Martin C. 2004, « Représentations sociales du téléphone portable chez les jeunes adolescents et leur famille : quelles légitimations des usages ? », *Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication*, université Paul Verlaine-Metz (décembre).
- Martin C. 2007a, « Le Téléphone portable, un objet incorporé ? » dans Manoha M. (éd.), *Corps et objet – In-corporer*, Paris, L'Harmattan (coll. « Mouvements des savoirs »).
- Martin C. 2007b, *Le Téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*, Paris, L'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »).
- Pasquier D. 2005, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement (coll. « Mutations »).
- Rivière C.-A. 2002, « La Pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », dans *Réseaux « Mobiles »*, vol. 20, n° 112-113 : 139-168.
- Rivière C.-A. 2005, « De la voix à l'écriture. La diversification des modes de communication mobile en France et au Japon », dans *Réseaux « Mobiles en Asie »*, vol. 23, n° 133 : 101-134.